



Evaluation des diplômes Masters – Vague B

ACADEMIE : NANTES

Etablissement : Université du Maine

Demande n° S3MA120000198

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Droit des affaires

Présentation de la mention

La mention « Droit des affaires » a pour objectif de délivrer une formation générale en droit des affaires en master 1. Le master 2 vise à délivrer une formation professionnalisante et spécialisée dans le domaine du droit bancaire et du droit de l'assurance ou de la bourse.

Il s'agit donc de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences professionnelles leur permettant d'accéder aux emplois de cadre dans les domaines de la banque, de l'assurance et de la bourse ou d'intégrer des cabinets d'avocats spécialisés en ces domaines.

Deux spécialités à caractère professionnel sont donc proposées : « Assurance et banque » et « Banque, bourse ».

La spécialité « Assurance et banque » forme principalement au droit bancaire, au droit des assurances et de la responsabilité civile dans le but de former des cadres suffisamment polyvalents pour s'adapter à des métiers en pleine évolution.

La spécialité « Banque, bourse » forme au droit bancaire et boursier en se basant sur l'étude des opérations financières et commerciales et des principales matières concernées par ces opérations.

Indicateurs

Effectifs constatés	85
Effectifs attendus	85
Taux de réussite	88 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs scientifiques de la mention sont plutôt limités et mériteraient d'être développés, même si les spécialités s'inscrivent essentiellement dans la logique d'un parcours professionnalisant. La dissociation ainsi opérée entre objectifs scientifiques et professionnels peut paraître excessive.

Les objectifs professionnels de la mention sont clairement présentés. Le passage d'une approche généraliste en M1 à des formations spécialisées en M2 est logique. Le choix d'une spécialisation en M2 dans les métiers de la banque,



de la bourse et de l'assurance correspond à des activités en développement pour lesquelles les débouchés locaux et nationaux devraient perdurer.

Le positionnement de la mention dans le cadre de l'université est pleinement justifié : les deux mentions (« Droit public-droit privé » et « Droit des affaires ») sont tout à fait complémentaires - d'autant que l'une est plus généraliste que l'autre - et les disciplines étudiées sont indispensables dans le cadre d'une UFR de droit. Elle semble bien positionnée dans l'environnement régional où peu de formations de ce niveau coexistent et elle a aussi son sens - à un moindre degré - dans un cadre national où la spécialisation est parfois plus étroite.

Le master est adossé au laboratoire Themis dont l'un des axes de recherches paraît plus approprié à la mention (l'axe droit des affaires). Cependant les spécialités privilégient clairement une logique professionnelle et leur lien avec le laboratoire de recherche gagnerait à être renforcé ou mieux identifié.

Le master s'appuie largement et efficacement sur le milieu socio-professionnel, les spécialités ont développé de nombreux partenariats et font intervenir de nombreux professionnels, ce qui devrait non seulement renforcer le caractère professionnalisant de la formation, mais aussi faciliter la recherche de stages (obligatoires en M1, mais pour une durée de deux mois seulement).

L'ouverture internationale de la mention est des plus réduite, alors que les spécialités retenues tireraient sans aucun doute le meilleur parti d'un développement de celle-ci.

L'offre de formation semble particulièrement adaptée au master, même si l'insertion récente d'un cours de propriété intellectuelle semble moins s'inscrire dans le prolongement des spécialités que le développement d'un enseignement en droit bancaire.

L'exigence d'un stage en M2 est conforme à la logique professionnelle des spécialités, mais la durée minimale envisagée (2 mois pour l'une des spécialités) peut paraître trop limitée. De même le stage en M1, dès lors que les effectifs ne sont pas très importants, aurait pu être également obligatoire en M1.

La mutualisation des cours est conséquente et particulièrement bien pensée.

L'équipe pédagogique semble bien adaptée tant en termes qualitatifs que quantitatifs, elle implique enseignants-chercheurs et praticiens (magistrats, avocats, juristes d'entreprises - banques, assurances -...). La responsabilité de la direction des différentes formations est classiquement organisée et bien identifiée. Au-delà il faut noter que le pilotage de la mention et de ses spécialités était jusqu'à présent moins organisé, un conseil de perfectionnement doit cependant être mis en place.

Très habituellement, le M1 est essentiellement composé d'étudiants issus de l'Université du Maine et ce rapport s'inverse en M2, ce qui témoigne de la forte attractivité des spécialités. Les informations sur les flux sont assez limitées, mais le volume d'étudiants concernés semble satisfaisant, il est plutôt stable sur plusieurs années et les taux de réussites sont élevés (ils sont significativement moins élevés pour la spécialité « Banque, bourse »).

Il semble que les étudiants sortants des spécialités s'insèrent facilement dans le monde professionnel et dans des délais très courts. Les données objectives manquent toutefois pour affiner cette appréciation.

Les enseignements font l'objet d'une évaluation dans le cadre de questionnaires distribués aux étudiants. Mais là aussi les données statistiques sont insuffisamment précises.

L'équipe pédagogique semble avoir mené un réel travail d'autoévaluation sur la base d'un dossier bien conçu même si certaines informations peuvent parfois manquer.

- Points forts :
 - Cohérence du parcours.
 - Forte implication du monde professionnel.
 - Spécialités adaptées aux besoins.
- Points faibles :
 - Stage optionnel en M1.
 - Informations statistiques sur le devenir des étudiants et sur l'évaluation insuffisantes.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Trois recommandations paraissent pouvoir être faites pour renforcer la qualité de la formation délivrée :

- Un renforcement des exigences en matière de stage pourrait consolider davantage le caractère professionnalisant de la mention globalement et des spécialités spécifiquement.
- Un effort de systématisation des informations statistiques sur le devenir des étudiants et sur l'évaluation devrait être généralisé par l'établissement.

Appréciation par spécialité

Assurance et banque

- Présentation de la spécialité :

La spécialité a pour objectif de former des cadres aux métiers de la banque et de l'assurance.

Elle délivre donc une formation spécialisée de haut niveau en droit bancaire, en droit des assurances et en droit de la responsabilité civile.

La spécialité a la particularité de chercher à combiner cette spécialisation avec la nécessité de former des cadres polyvalents, susceptibles de s'adapter sans difficultés à l'évolution rapide des métiers concernés.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	16
Effectifs attendus	22
Taux de réussite	100 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité délivre une formation pertinente tant au regard des besoins locaux que des perspectives de développement des métiers de l'assurance et de la banque au niveau national. Le contenu de la formation semble en effet particulièrement cohérent au regard des objectifs fixés.

La spécialité semble en mesure de permettre une bonne spécialisation des étudiants dans le domaine concerné. Il faut noter que les professionnels qui interviennent dans la spécialité sont nombreux. Les partenariats développés avec le monde professionnel devraient par ailleurs permettre de multiplier les débouchés des étudiants et notamment faciliter leur recherche de stage.

Néanmoins, si un stage obligatoire est prévu, sa durée minimale n'est pas indiquée. Par ailleurs si la spécialité a un caractère essentiellement professionnel, la formation à et par la recherche n'est pas vraiment prise en considération (même si le stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire) et les liens entretenus avec l'activité du centre de recherche gagneraient à être mieux identifiés. Enfin, dans un secteur très internationalisé, l'ouverture internationale de la spécialité apparaît faible. La participation de 2 étudiants à un séminaire franco-américain pour intéressante qu'elle puisse être constitue une mesure relativement limitée. De même la création d'un DU destiné à pallier la faiblesse de l'internationalisation dans le secteur Droit ne saurait se substituer aux enseignements spécifiques à cette spécialité.

- Points forts :

- Forte implication des praticiens et nombreux partenariats avec le monde professionnel.
- Spécialité adapté aux besoins du monde de la banque et de l'assurance.
- Polyvalence de la formation.

- Points faibles :

- Stage d'une durée non connue.
- Ouverture internationale insuffisante.
- Lien avec le centre de recherche imprécis.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il semblerait particulièrement utile d'envisager de rallonger la durée minimale du stage obligatoire afin de renforcer le caractère professionnalisant de la spécialité.

Le lien de la spécialité avec les activités du centre de recherche devrait être mieux indiqué. Dans ce contexte il conviendrait de préciser et de concrétiser le projet relatif à un institut du risque et de l'assurance.

L'ouverture internationale de la formation pourrait être renforcée.

Banque, bourse

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit d'une spécialité professionnelle dont l'objectif est de délivrer une formation juridique de haut niveau aux étudiants pour leur permettre d'accéder à des emplois de cadre dans des banques et des établissements financiers, des cabinets d'avocats ou d'audit spécialisés...

La formation se veut transversale et pluridisciplinaire, elle part de l'étude des opérations financières et commerciales pour envisager l'ensemble des matières concernées par ces activités bancaires et boursières.

- Indicateurs :

Effectifs constatés	16
Effectifs attendus	
Taux de réussite	69 %
Résultat de l'évaluation des enseignements par les étudiants (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans du devenir des étudiants diplômés ou non (taux de réponses)	NR
Résultat de l'analyse à 2 ans de la formation par les sortants (taux de réponses)	NR

- Appréciation :

La spécialité délivre une formation cohérente au regard de ses objectifs et devrait permettre de répondre à un réel besoin du monde socioprofessionnel. Elle devrait permettre de former des juristes opérationnels dans le secteur concerné.

Les partenariats indiqués et les interventions de praticiens professionnels devraient renforcer le caractère pratique et la dimension professionnalisante de la spécialité.

La durée minimale du stage imposé dans le cadre de cette spécialité (8 semaines) est notoirement insuffisante pour rendre les étudiants sortants opérationnels. Même si ce stage donne lieu à la rédaction d'un mémoire, la formation à et par la recherche n'est que très modérément prise en compte. Enfin si l'internationalisation apparaît prise en compte

- Points forts :
 - Implication des praticiens professionnels.
 - Offre de formation adaptée aux objectifs fixés.
 - Partenariats établis.

- Points faibles :
 - Stage d'une durée trop faible.
 - Ouverture internationale non précisée ou inexistante.
 - Liens avec la recherche à développer.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Dans la perspective d'une formation professionnalisante, il semblerait utile d'allonger la durée minimale du stage exigé dans le cadre de la spécialité.

Compte tenu de la dimension internationale et européenne de la spécialité, il pourrait-être utile d'envisager de renforcer l'ouverture internationale.

Il serait particulièrement utile de renforcer ou de mieux identifier les liens de la spécialité avec le centre de recherche.